

COMMUNE DE PERON (AIN)

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 07 mai 2024

OBJET : AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DEPENSES A PARTIR DE
25 000 € HT VOTEES AU BP 2024.

L'An deux mil vingt-quatre le sept du mois de mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Péron étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Dominique BLANC, Maire.

Nbre en exercice : 20

Nbres présents : 17

Nbre votants : 19

Etaient présents

Mme Blanc Dominique, Maire, Présidente de séance,
M. Visconti Régis, Mme Rossas Amandine, M. Pons Alexandre, Adjoints,
M. Blanc Jérémie, Conseiller Délégué,
Mmes Budun Sevda, De Jesus Catherine, Fol Christine, Fournier Céline, Golay-Ramel Martine,
Hugon Denise, Quinio Marie-Madeleine, Conseillères Municipales,
MM. Barrière-Constantin Luc, Brunet Julien, Gigi Dominique, Girod Claude, Martinod
Guillaume, Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés

Mme Delachat Elodie, Conseillère, a donné une procuration à Mme Blanc Dominique, Maire
Mme Rey Novoa Dolorès, Conseillère, a donné une procuration à M. Barrière-Constantin Luc, Conseiller
M. Felix-Fiardet Bastien, Conseiller.

Madame le Maire rappelle que par délibération en date 06 juillet 2022, suivant le 4^{ème} alinéa de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, elle est chargée, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 25 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 0%, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Madame le Maire indique ensuite à l'assemblée qu'il y aurait donc lieu de l'autoriser expressément à engager les dépenses d'un montant égal ou supérieur à 25 000 € HT, n'entraînant pas une augmentation du montant du devis initial supérieure à 10%, lorsque les crédits sont inscrits au budget primitif 2024.

Madame le Maire dépose sur le bureau les devis correspondants, ne faisant pas l'objet d'un contrat spécifique ou d'une procédure formalisée de mise en concurrence et publicité obligatoires.

Envoyé en préfecture le 15/05/2024

Reçu en préfecture le 15/05/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 001-210102885-20240507-20240525_DEPDEV-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT

Opérations	Article	Intitulé	Détail	Fournisseurs	Montant HT	Montant TTC	Observations
ONI	204182	Enfouissement réseaux électriques & télécoms Route de Lyon hameau de Logras (partie électrification Rurale)	Plan financement APS du 2/04/2024 DOS 2023-0225-ER :	SIEA Bourg en Bresse	74 980,00 €	74 980,00 €	Participation communale 10% de 749 800 € TTC Actualisation possible phase APD
OP 111 VESTIAIRES STADE	2128	500 ml clôture grillage h 2m + 50 grilles rigides 1m50 + portail larg 5m ht 2m + 1 portillon larg 1,5 m ht 2m & 2 portillons larg 1m stade honneur	DV n° 20240312732 du 27/03/2024	COSEEC	59 500,00 €	71 400,00 €	Actualisation possible à la signature (engagement post dépôt dossiers subventions)
OP 111 VESTIAIRES STADE	2158	Citerne récupération eau de pluie toiture nouveau vestiaires 100 000 L à enterrer	DV n° 11775092 du 26/01/2024	BEISER	28 704,90 €	34 445,88 €	Actualisation possible à la signature (engagement post dépôt dossiers subventions)
OP 116 RELAMPING ECLAIRAGE GROUPE SCOLAIRE +BIBLIO +SALLE CF + EGLISE	213 OU 231	Remplacement luminaires par LED	DV n° 220106 DV n°220127 DV n°220125	PROLECTEC PROLECTEC PROLECTEC	41 709,90 € 11 408,30 € 4 993,74 €	50 051,88 € 13 689,96 €* 5 992,49 €*	Groupe scolaire Salle Champ Fontaine Eglise

* Pour information

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article	Intitulé	Détail	Fournisseurs	Montant HT	Montant TTC	Observations
65548	Enfouissement réseaux électriques & télécoms Route de Lyon hameau de Logras (partie Génie Civil TELECOM)	Plan financement APS du 2/04/2024 DOS 2023-0225-ER :	SIEA Bourg en Bresse	90 300,00 €	90 300,00 €	Participation Commune : 90 300 € 70% de 129 000 € TTC. Inscription BP 2024 : appel de fonds 85 %, soit 76 755 € Actualisation possible phase APD
65548	Remplacement 69 Points lumineux secteur route Péron phase 1	DOS 2021-0526-EP_PHASE1 APD du 17/06/2022 Dépense prévisionnelle nette à charge de la Commune	SIEA Bourg en Bresse	98 965,44 €	98 965,44 €	Pour mémoire, délégation autorisée par délibération 2023.05.15 du 2.5.2023 : Reste à payer : 14 844,80 € / 98 965,44 €
65548	Remplacement 72 Points lumineux phases 2, 3 et 4	APD de janvier 2024 DOS 2021-0526-EP_PH2- DOS 2021-0526-EP-PH3 DOS 2021-0526-EP-PH4	SIEA Bourg en Bresse	14 405,85 € 34 832,75 € 29 071,60 €	14 405,85 € 34 832,75 € 29 071,60 €	Participation communale et prévision BP 2024 100 % : 78 310,20 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

APPROUVE les devis présentés dans le tableau ci-dessus,

CONFIRME que leur financement a été inscrit au budget primitif 2024,

AUTORISE Madame le Maire, ou en cas d'empêchement un adjoint, à engager les travaux, à signer lesdits devis dont l'actualisation n'entraîne pas une augmentation du montant du devis initial supérieure à 10%, et toutes pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire.

